

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 22.100

L'an deux mille vingt-deux, le 16 juin, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 10 juin 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 10 juin 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Christine DELPECH-SOULET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par M. Gérard FILOCHE
Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
M. Philippe CUSSAC représenté par M. Didier SIMONNET
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
M. Jean-Luc CHAPOULIE représenté par M. Bruno JARROIR
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU
M. Thierry ROGISTER représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 33

M. Denis MOALLIC a été élu secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR- GARONNE
- GESTION DES EAUX PLUVIALES SUR LE SECTEUR DE LA RUE DU CHAMP DES
OISEAUX À ROYAN

RAPPORTEUR : M. LOUX

VOTE : UNANIMITÉ

Dans le cadre de la réalisation du projet d'aménagement de la Rue du Champ des Oiseaux et du parc du groupe scolaire Louis Bouchet, la commune souhaite favoriser l'infiltration des eaux de pluie grâce à l'utilisation de matériaux drainant.

La commune a la possibilité d'obtenir auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne un financement d'une partie du projet permettant la désimperméabilisation d'une surface étanche de la Rue du Champ des Oiseaux à Royan.

La surface étanche avant travaux représente 4 240 m².

Après travaux, elle équivaldra à 2 880 m², soit 1 360m² de superficie rendue perméable.

Le montant total de l'aménagement est de 208 333 € TTC.

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne serait susceptible d'aider la commune à hauteur de 50% des aménagements de désimperméabilisation.

L'estimation des travaux de désimperméabilisation comprenant la création de la piste cyclable, du stationnement en enrobé drainant, les noues et espaces verts creux est de 29 370 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne une subvention de 50% des travaux de désimperméabilisation d'une surface étanche de la Rue du Champ des Oiseaux à Royan,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer les conventions ainsi que tout autre document se rapportant au dossier.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 20 juin 2022

Le Maire,

Patrick MARENGO

Certifié Conforme
Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
Hubert THOMAS

